



Concept de promotion Cadre suprarégional

2024

Table des matières

Exposé de la situation	3
Sélection	4
Répartition des cadres	6
Engagements et recommandations	7
Prestations	10
Contact	11

Exposé de la situation

Le concept de promotion suprarégionale a pour objectif de définir la structure des cadres suprarégionaux nouvellement créés. Il fait office de règlement pour les joueuses et les joueurs des cadres suprarégionaux M12 et M15.

Des modifications ne sont pas à exclure dans les années à venir pour les raisons suivantes:

- adaptations suite aux enseignements tirés de la mise en œuvre
- adaptations suite à de nouvelles directives de Swiss Olympic et de l'OFSP

L'objectif consiste désormais à encourager les joueuses et les joueurs du cadre suprarégional dans des grandes régions placées sous la compétence de Swiss Tennis. L'idée est d'offrir aux meilleurs éléments de ce cadre (= sport de performance) un encouragement suprarégional plus professionnel afin d'augmenter leurs chances d'entrer dans le cadre de la relève M15 ou le cadre national M18 (= chemin du sport d'élite).

Le cadre suprarégional est un cadre de formation. Les joueuses et les joueurs de ce cadre sont formés de manière décentralisée, par des entraîneurs du Coaching Network U15 de Swiss Tennis ou par d'autres entraîneurs de compétition (au moins entraîneur B).

Structures des cadres Swiss Tennis et régionaux, 2024

Niveau de promotion	M12		M15			M18		
Catégorie d'âge / Âge durant l'année calendrier	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
National	Pas de cadre national		Cadre national de la relève M15			Cadre national M23 (cadre A, B, C)		
			Sélections* Swiss Tennis	Statut de cadre selon le développement		Sélections Road to Top		
Suprarégional	Cadre suprarégional M12		Cadre suprarégional M15			Pas de cadre suprarégional		
	Sélections* Swiss Tennis	Status de cadre selon le développement	Girls Top 14 Boys Top 24	Girls Top 12 Boys Top 20	Girls Top 10 Boys Top 18			
Régional	Cadres régionaux							
	Support régionale	Girls Top 50 Boys Top 100	Girls Top 40 Boys Top 80	Girls Top 30 Boys Top 50	Girls Top 30 Boys Top 50	Girls Top 25 Boys Top 40	Girls Top 25 Boys Top 40	Girls Top 25 Boys Top 30

*Données de sélection l'année avant et procédure de sélection selon le site web swisstennis.ch.

** Le règlement de la sélection régionale (JUKON) s'applique.

Responsabilités

- National: Swiss Tennis**
- Cadre national M23 (cadre A, B, C) → Headcoach Tennis M23
 - Cadre national de la relève M15 → Chef des juniors M15

- Suprarégional: Swiss Tennis**
- Cadres suprarégional M12, M15 → Chefs de la relève suprarégionale U15

- Regional: Regionalverbände / CONJUN**
- Cadre régional: Règlements global pour les cadres régionaux CONJUN
 - M10: Pool de joueurs régional
 - Pool Events Suprarégionales: Coordination CONJUN

Sélection

Dans le cadre des journées de sélection, les meilleurs athlètes de 10 ans (nés 2013) seront rassemblés et testés au niveau technique, tactique, physique et mental. Une équipe d'entraîneurs expérimentés évaluera les candidat-e-s pour sélectionner les plus appropriés dans l'escouade.

Le Département Sport d'élite sélectionne et encourage seulement des athlètes susceptibles de représenter la Suisse dans un avenir immédiat. Il faudra donc veiller à ce que les athlètes soient en possession du passeport suisse ou puissent apporter la preuve qu'une procédure de naturalisation est en cours.

Critères de sélection pour le cadre suprarégional M12

Les meilleures joueuses et les meilleurs joueurs qui fêteront leur dixième anniversaire durant l'année civile en cours seront invités aux sélections pour le cadre suprarégional. Les sélections auront lieu pour tout le monde au Centre national à Bienne. En tenant compte de l'effet de l'âge relatif, chaque année deux jours de sélection différents sont organisés pour les enfants nées prématurément ou tard dans l'année civile (nées du 01.01. au 30.06.2013 et nées du 1.7. au 31.12.2013) seront invités. Sont admis aux journées de sélection :

- **Boys :**
Top 8 du classement mensuel (> 1 mois avant du jour de sélection) + 8 wildcards
- **Girls :**
Top 4 du classement mensuel (> 1 mois avant du jour de sélection) + 4 wildcards

Wild cards : Les associations régionales et les entraîneurs régionales peuvent demander des wildcards auprès des chefs de la cadre suprarégionale pour les joueuses et les joueurs qui, selon elles, ont le potentiel d'entrer dans le cadre. Les chefs de la relève suprarégionale décident de l'admission ou non.

Les critères suivants entreront dans l'évaluation le jour des sélections :

- Compétences de compétition
- Compétences de jeu (inclus compétences tactiques)
- Compétences techniques
- Compétences physiques

Il n'y aura pas de journée de sélection pour les nés 2012. Les joueuses et les joueurs déjà sélectionnés nés en 2012 restent encore une année dans la cadre suprarégional M12 à condition de satisfaire aux critères. Les aspirants joueurs nés en 2012 peuvent être sélectionnés par l'évaluation des entraîneurs du cadre suprarégional.

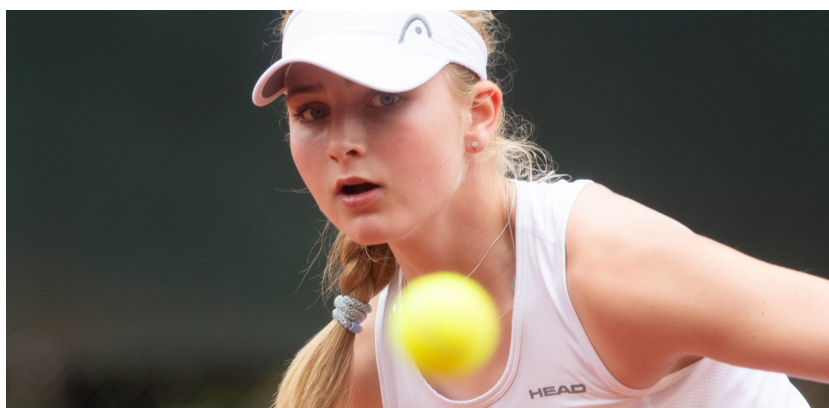
Les joueuses et les joueurs du domaine M12 qui sont sélectionnés feront l'objet d'un suivi régulier dans le cadre du programme suprarégional. L'évolution de la performance, le volume d'entraînement, facteurs environnementaux, l'effet de l'âge relatif, l'âge d'entraînement et les observations faites au cours de l'entraînement seront pris en considération pour la sélection dans le cadre national au terme du niveau M12

Critères de sélection pour le cadre suprarégional M15

La sélection des joueuses et des joueurs dans le cadre suprarégional M15 a lieu annuellement en fonction du classement (2/2023) dans la catégorie d'âge correspondant. La position requise est répertoriée dans le graphique ci – dessus.

Les joueurs qui répondent aux exigences sportives peuvent se voir refuser la sélection en fonction des critères suivants:

- Manque de coopération avec Swiss Tennis
- Raisons disciplinaires (violation des règles du fair-play, etc.)
- Joueurs pas en règle avec l'association régionale



Répartition du cadre

Les junior-e-s sélectionnés sont assignés à l'une des cinq grandes régions (Suisse romande, Plateau, Suisse centrale, Suisse orientale, Suisse méridionale) en fonction de leur club d'attache. Les grandes régions doivent permettre d'exploiter les synergies suprarégionales et d'organiser des manifestations suprarégionales (par exemple des camps d'entraînement et des compétitions suprarégionales).



Engagements et recommandations

Les joueuses et les joueurs qui sont sélectionnés dans le cadre suprarégional et leur environnement (entraîneur, parents) concluent un accord. Cet accord est un engagement en faveur du sport de compétition et une déclaration d'intention d'accorder la priorité à un développement optimal et durable de la performance.

En fait partie une planification individuelle de l'entraînement et des tournois (planification semestrielle, structure hebdomadaire) d'entente avec l'entraîneur personnel. Les exigences minimales concernant le volume d'entraînement et les matches de tournoi doivent également être respecter.

- Les joueuses et les joueurs du cadre suivent le programme commun du cadre suprarégional
- Les joueuses et les joueurs du cadre suprarégional ont l'obligation de participer au Swiss Junior Champion Trophy (hiver et été). En cas d'empêchement pour raison de maladie ou de blessure, un certificat médical correspondant doit être envoyé au chef des juniors M15 suprarégional.
- Respect des directives d'éthique sportive (Swiss Olympic) et le Swiss Sport Integrity
- Examen de médecine sportive (1x par an)
- Collaboration avec Swiss Tennis, y compris la communication des objectifs et des planifications individuels.
- Entente avec sa propre association régionale



Exigences pour la compétition

Les programmes de tournoi personnels dépendent du niveau de jeu individuel (tournois nationaux, internationaux, tournois Juniors et adultes).

Cadres suprarégionaux M12

15-25 tournois et au minimum 40 matches par an.

Pour les autres recommandations, voir [Player Development \(Planification 11-14\)](#).

Cadres suprarégionaux M15

20-25 tournois et au minimum 45 par an.

Pour les autres recommandations, voir [Player Development \(Planification 11-14\)](#).

Volume d'entraînement les recommandations

Le programme d'entraînement personnel optimal dépend de divers facteurs individuels. Chez les jeunes, l'entraînement et la résilience actuelles et en particulier le développement biologique précédent, actuel et suivant (physiquement et psychologiquement) doivent être inclus dans la planification de l'entraînement. Cela signifie qu'à la fois au niveau U12 et U15, le volume d'entraînement des joueurs de l'équipe diffère les uns des autres pour les raisons ci-dessus. Les volumes d'entraînement ci-dessous doivent être compris comme des valeurs guides, tenant compte d'une orientation internationale et doivent être ajustés par joueur en fonction des critères ci-dessus.

Cadres suprarégionaux M12

L'équipe suprarégionale U12 est une équipe d'entraînement qui devrait jeter les bases pour les joueurs U12 pour un sport de compétition ultérieur et toute carrière sportive de haut niveau.

- Entraînement à la prévention quotidienne (intégrée aux unités de l'entraînement)
- 8 heures de tennis par semaine (du lundi au vendredi) ainsi que des unités supplémentaires les week-ends hors tournoi : cela comprend toutes les unités de tennis (matches d'entraînement, entraînement gratuit sans entraîneur, entraînement de groupe, entraînement privé).
- Au moins 2 unités d'entraînement d'athlétisme / condition physique avec un entraîneur qualifié et 2 autres unités d'entraînement physique ou sports d'équilibre (sports scolaires, autres sports)

D'autres recommandations se trouvent dans Développement des joueurs ([Planification 11-14](#)).

Cadres suprarégionaux M15

L'équipe suprarégionale U15 est une équipe d'entraînement qui soutient les joueurs U15 sur leur chemin en tant que jeunes athlètes. L'objectif est de rejoindre l'équipe nationale des jeunes.

Les joueurs de l'équipe suprarégionale U15 s'entraînent 12-16 heures par semaine, dont :

- Entraînement à la prévention quotidienne (intégrée aux unités de l'entraînement)
- 10 heures de tennis par semaine (du lundi au vendredi) ainsi que des unités supplémentaires les week-ends hors tournoi : cela comprend toutes les unités de tennis (matches d'entraînement, entraînement gratuit sans entraîneur, entraînement de groupe, entraînement privé).
- Au moins 3/4 unités d'entraînement d'athlétisme / condition physique avec un entraîneur qualifié et 2 autres unités d'entraînement physique ou sports d'équilibre (sports scolaires, autres sports).

D'autres recommandations peuvent être vues dans le Player Development ([Planification 11-14](#) et [Planification 15-18](#)).



Exigences envers les formateurs et formatrices

Les entraîneurs de tennis qui entraînent des joueurs dans le cadre suprarégional ont suivi une formation Swiss Tennis d'Entraîneur A Tennis (Entraîneur professionnel avec brevet fédéral, OFSPO, Swiss Olympic) ou au moins une formation d'entraîneur de tennis B Swiss Tennis. Si le niveau de formation n'est pas encore disponible, vous vous engagez, avec l'engagement d'encadrer les joueurs, à commencer la formation (reconnaissance Swiss Tennis) au prochain début de cours possible et à l'achever par la voie la plus directe.

Si l'exigence minimale n'est pas remplie par l'entraîneur principal responsable et si au moins 80% des entraînements dirigés ne sont pas suivis par des entraîneurs dûment formés, aucun paiement direct ne sera effectué aux parents.

Les entraîneurs d'athlétisme/de condition physique qui entraînent des joueurs de cadre suprarégionaux ont suivi une formation d'entraîneur de condition physique A Swiss Tennis (certificat d'entraîneur de condition physique Swiss Olympic) ou sont des professeurs de sport diplômés (BSc), ou devraient commencer l'une de ces formations dans les douze mois suivant le début de leur activité d'entraîneur au niveau suprarégional.

Swiss Olympic Talent Card Régionale

Les joueurs de cadre suprarégionaux s'engagent à participer aux événements de cadre. Celles-ci font partie du programme de formation de la fédération. De plus, ils sont convoqués au test d'athlétisme obligatoire (1x par an).

Les Talent Cards régionales sont délivrées aux joueuses et aux joueurs du cadre suprarégional pour la catégorie d'âge dans laquelle ils auront entre 12 et 15 ans. Pour le Talent Card de l'année 2024, il s'agit de la catégorie d'âge à partir de 2012 jusqu'à 2009. Une extension de la Talent Card Régionale pour les joueurs de plus de 16 ans est possible selon des dispositions distinctes publiées sur le site Internet de Swiss Tennis.

Prestations



Les joueuses et les joueurs du cadre suprarégional qui remplissent leurs obligations peuvent s'attendre aux prestations suivantes:

- Prestations en espèces : entre CHF 2 500 par an
- 1-2 x par an un camp d'entraînement subventionné
- Encadrement et conseil par le chef de la relève suprarégionale M15
- Talent Card régionale
- Demandes de dispense scolaire pour les délégations et une augmentation du volume d'entraînement
- Délégations subventionnées en Suisse et à l'étranger (pour les joueurs sélectionnés)
- Programmes d'échange potentiels avec d'autres régions

Tout non-respect des engagements ou violation des accords peut entraîner une diminution ou la suppression des aides financières par les chefs de la relève suprarégionale.

Contact



Romandie, Tessin

Roberto Bresolin
Chef de la relève suprarégionale M15

E-Mail roberto.bresolin@swisstennis.ch
Tel. 078 740 94 10



Mittelland, Zentralschweiz, Ostschweiz

Berthold Hobi
Chef de la relève suprarégionale M15

E-Mail berthold.hobi@swisstennis.ch
Tel. 078 606 35 34

swisstennis 

Swiss Tennis
Spitzensport
Roger-Federer-Allee 1
Postfach
CH-2501 Biel

Telefon +41 32 344 07 82

info@swisstennis.ch
www.swisstennis.ch